

**Maître Béatrice COHEN-LARCHEVEQUE**, Avocat au Barreau du Val-de-Marne,  
demeurant 1 à 5 avenue Pierre Brossolette, 94000 CRETEIL

---

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 8 DECEMBRE 2022 à 09 H 30**

---

Au Tribunal Judiciaire de CRETEIL (94), au Palais de Justice, Place du Palais, bâtiment Nord, salle A (ou B),  
au rez-de-chaussée, **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis à **VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190)**  
**95 rue Voltaire**

à l'angle de la rue Alexandre Dumas - Cadastré AH numéro 489 « lieudit 95 Rue Voltaire » pour 01 are 97 centiares

Le lot 10 : Dans le bâtiment A, au troisième étage à droite, porte gauche, un appartement comprenant : cuisine, débarras,  
deux chambres. Et les 56/1.000<sup>èmes</sup> des P.C.G. Et les 56/1.000<sup>èmes</sup> des parties communes spéciales du bâtiment A.

Le lot 13 : Dans le bâtiment A, au troisième étage, des water-closets.

Et les 2/1.000<sup>èmes</sup> des P.C.G. Et les 3/1.000<sup>èmes</sup> des parties communes spéciales du bâtiment A.

Observation étant faite que les lots 13 et 10 ont été réunis et ne forment plus

qu' **UN APPARTEMENT** comprenant selon procès-verbal de description dressé le 18 mai 2022  
par Maître Jean-Emmanuel TIXIER, Commissaire de Justice associé à CHENNEVIERES-SUR-MARNE (94) :  
une entrée-cuisine, un séjour, une chambre avec placards, un w.-c., une buanderie, une salle d'eau.

**SUPERFICIE** (Loi Carrez, hors superficie < à 1,80 m de 7,78 m<sup>2</sup>) : **35,08 m<sup>2</sup>**

Conditions d'occupation : Occupé par un ayant droit de la succession.

---

Cette vente a lieu **à la requête du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble 95 rue Voltaire à VILLENEUVE-SAINT-GEORGES (94190)**,  
représenté par son syndic en exercice, la société IMMOBILIERE DU GRAND PARIS (dit I.G.P.), SASU inscrite au R.C.S. d'EVRY-COURCOURONNES sous  
le numéro 509 673 919, dont le siège social est 48 rue Henri Barbusse, Résidence du Parc, 91330 YERRES. Ayant pour Avocat postulant Maître Béatrice  
COHEN-LARCHEVEQUE, Avocat au Barreau du Val-de-Marne et pour Avocat plaidant Maître Hugues MAISON, Avocat au Barreau de PARIS.

---

**MISE A PRIX : 4.000 Euros** (Quatre mille euros)

Consignation pour enchérir : 3.000 Euros - (Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

---

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de CRETEIL  
Fait et rédigé à CRETEIL (94), le 10 octobre 2022. Signé : Maître Béatrice COHEN-LARCHEVEQUE.

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRETEIL, Bureau A17 ou A18, au rez-de-chaussée du bâtiment  
Marcel Proust, sur rendez-vous, les lundis et mardis de 9 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 17 Heures, où il a été déposé,

- **A Maître Béatrice COHEN-LARCHEVEQUE**, Avocat au Barreau du Val-de-Marne, demeurant 1 à 5 avenue  
Pierre Brossolette, 94000 CRETEIL

- **A Maître Hugues MAISON**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 44 rue de Lille, 75007 PARIS,  
**Tél. : 01 42 61 15 95 (sauf le mercredi)**

**Sur les lieux pour visiter le MARDI 29 NOVEMBRE 2022 de 15 H 15 à 16 H 15**

---